



Nos prédictions pour l'année 2021

PREDICTIONS

A travers dix mots clés, nous nous intéressons à que nous réservent les politiques numériques en 2021.

Pages 2-5

BAROMÈTRE

Quels sont les domaines qui prennent de l'ampleur ? La politique des contenus, l'économie numérique et la cybersécurité sont les principaux sujets du moment.

Pages 6 et 7

PRÉSIDENT BIDEN

L'approche de la nouvelle administration américaine en matière de numérique ne semble pas différer drastiquement de celle de son prédécesseur.

Page 8

ÉLECTIONS

Les apports des technologies numériques pour les élections sont loin d'être négligeables, mais les défis le sont tout autant. Nous nous intéressons aux principaux enjeux.

Page 9

10 mots-clés pour 2021 : Nos prévisions en matière de politiques numériques

Nos prédictions sur les tendances des politiques numériques à l'aide de mots-clés ont débuté l'année dernière avec notre Dictionnaire des prévisions numériques pour les années 2020. Ce dictionnaire s'est avéré très fructueux (et précis). Un terme simple peut en effet référer à de nombreux sujets complexes et réunir des questions généralement discutées en silos. De plus, dans un monde où nous sommes bombardés d'informations sur le numérique (et les pandémies), une poignée de mots clés est d'une aide bienvenue pour nous guider en 2021. Voici nos 10 mots-clés pour 2021, par ordre alphabétique.

Avenir du travail



Ces dernières années, les débats sur l'avenir du travail ont tourné autour de deux questions clés : l'impact de l'intelligence artificielle (IA) et de l'automatisation sur le marché du travail, et le statut des travailleurs des plateformes (généralement ceux qui

conduisent des taxis ou livrent de la nourriture ou des biens commandés via une application). La pandémie de COVID-19 en a ajouté une troisième : comment le secteur de l'emploi peut-il s'adapter à la nouvelle « normalité », et comment continuera-t-il à le faire après la pandémie.

Le degré de perturbation qu'apporteront l'automatisation et l'IA reste sujet à débat, mais la certitude que ce progrès technologique affectera de manière significative le monde du travail continuera à alimenter les appels à la réforme des systèmes d'éducation et de formation et à l'amélioration des réglementations et des protections pour les travailleurs.

En ce qui concerne le statut des travailleurs, les juridictions et les tribunaux sont toujours divisés. Certains considèrent que ce type de travail est précaire en raison de l'absence de sécurité sociale, de congés et d'autres protections normalement accordées aux employés réguliers. Tandis que d'autres sont d'accord avec l'idée des plateformes que « l'économie des petits boulots » (*gig economy*) permet des modes plus flexibles de travail.

Les perspectives post-COVID prévoient que le travail en ligne restera une réalité pour beaucoup. Ce sera probablement le cas même après la levée des restrictions en termes de distanciation sociale, car les entreprises ont déjà commencé à introduire des modalités de travail plus flexibles permettant aux employés de choisir leur lieu de travail (beaucoup d'entre eux choisissent soit un mode de travail hybride, soit un mode de travail entièrement distant).

Tout cela exige des réglementations adéquates (comme le droit de déconnexion proposé en Europe) qui respectent les droits du travail dans un environnement différent.

Contenu préjudiciable



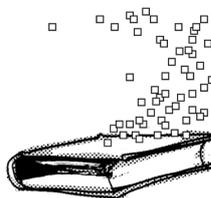
La relative facilité avec laquelle les contenus préjudiciables peuvent être diffusés en ligne les a rendus encore plus envahissants. Du fait de leur capacité à éliminer ces contenus, les plateformes technologiques ont été les plus durement touchées par les critiques, venues de toutes parts. Les

plateformes sont en effet critiquées pour ne pas en faire assez, ou pour ne pas réagir assez vite contre ce phénomène. Leur décision audacieuse de bannir définitivement Trump des médias sociaux a également été critiquée. Les dirigeants européens ont estimé que de telles décisions, qui ont un impact sur la liberté d'expression, ne devaient pas être laissées entre les mains de sociétés privées. À en juger aux seules réactions aux attaques du Capitole, la réglementation des contenus préjudiciables, et donc la responsabilité des plateformes, feront l'objet d'un débat acharné cette année.

Aux États-Unis, la section 230 du Communications Decency Act (1996) est en jeu. Le soutien des deux partis semble suffisant pour expecter des changements dans le régime de responsabilité des plateformes numériques par rapport aux contenus mis en ligne par les utilisateurs. *Pour en savoir plus, voir page 8.*

Dans l'UE, ce processus est plus avancé, le projet de loi sur les services numériques et le projet de loi sur les marchés numériques ayant été publiés en décembre 2020. Cela ne veut pas dire que les propositions ne seront pas débattues avec autant d'ardeur. Toutefois, le bilan de l'UE en matière de promulgation de lois strictes (RGPD) et de responsabilisation des entreprises technologiques sur les questions de respect de la vie privée, de protection des données et de comportement sur le marché promet un cadre strict.

Cyber normes



La campagne d'espionnage sans précédent contre les institutions américaines – connue sous le nom de l'attaque « SolarWinds » – identifiée par la société de sécurité FireEye en décembre 2020 et

étant considérée comme probablement d'origine russe. [L](#) sera sans aucun doute l'une des questions les plus difficiles auxquelles le nouveau président américain Joe Biden devra faire face.

On s'attend également à ce que les États-Unis jouent un rôle de premier plan dans les négociations sur la cybersécurité. Comme les enjeux des cyberattaques sont de plus en plus importants, la coopération russo-américaine en matière de sécurité de l'information internationale devrait reprendre sous une forme ou une autre. Cela pourrait également marquer un tournant dans les négociations mondiales.

Le groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies (OEWG) et le groupe d'experts gouvernementaux (GGE) devraient tous deux finaliser leurs rapports en 2021, le mandat de l'OEWG étant prolongé jusqu'en 2025. [L](#)

Malgré les appels lancés aux deux groupes pour qu'ils incluent un programme d'action [L](#) dans leurs rapports, dans le but de mettre fin au travail en parallèle (source de confusion), les attentes demeurent modestes. Néanmoins, les groupes remplissent une fonction importante : ils offrent aux pays un espace de collaboration dans lequel ils peuvent parler plutôt que s'affronter.

En 2021, l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace passera à la mise en oeuvre de ses principes ; le Forum mondial sur la cyber-expertise va renforcer son soutien à des projets particuliers et à des activités de coopération ; tandis que le Dialogue de Genève sur le comportement responsable dans le cyberspace [L](#) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) [L](#) se concentreront sur la sécurité des produits et services numériques et sur une coopération accrue entre les décideurs politiques et les entreprises.

Fiscalité



Les gouvernements désireux de remplir leurs coffres avec des impôts numériques – ciblant les géants de la tech – s'impatientent de plus en plus. La France a déjà introduit [L](#) une taxe numérique de 3 % ; la nouvelle taxe numérique de l'Espagne [L](#) vient d'entrer en vigueur ; et d'autres pays, comme

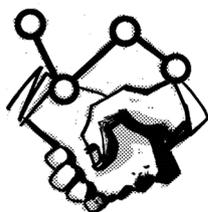
[L](#) l'Autriche, [L](#) l'Indonésie, [L](#) le Kenya, [L](#) la Malaisie, [L](#) et le Mexique [L](#) ont promulgué une forme de taxe numérique.

L'UE semble également déterminée à mettre en place une taxe numérique très prochainement. En janvier 2021, la Commission européenne a lancé une consultation publique sur une nouvelle taxe numérique, [L](#) visant à « assurer une taxation équitable dans l'économie numérique tout

en contribuant à la relance de l'Europe ». Bien que la Commission note que la taxe sera conçue d'une manière qui soit cohérente avec les travaux en cours de l'OCDE, cela ne signifie pas nécessairement que l'UE attendra aussi indéfiniment.

Rien de tout cela n'est idéal. La solution à plus long terme consiste à établir un cadre mondial de taxation numérique. Mais à l'OCDE, où se trouvent la plupart des espoirs pour une taxe mondiale, les choses ont pris du temps. Il faut espérer qu'elles s'achèveront cette année, car l'OCDE a maintenant fait savoir qu'elle prévoyait de conclure ses travaux actuels d'ici la mi-2021.

Flux de données



Cinq ans se sont écoulés depuis que la Cour de justice de l'UE a rendu un arrêt en faveur du militant de la protection de la vie privée Max Schrems, invalidant le régime « Safe Harbor ». Son successeur, le « Privacy Shield », a été invalidé par la même cour en juillet 2020. La question sous-jacente reste la même : les données des

citoyens de l'UE traitées aux États-Unis sont-elles protégées de manière équivalente qu'au sein de l'UE ?

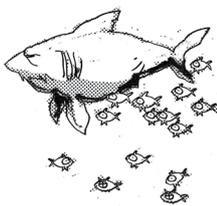
L'invalidation de ces cadres a poussé les entreprises à trouver des alternatives légales au traitement des données des citoyens de l'UE. En 2021, l'un des principaux enjeux sera de trouver une solution plus permanente – une solution qui puisse dissiper les doutes qui subsistent dans l'esprit des gouvernements et de la société civile.

D'autres juridictions continueront à mettre à jour les lois locales sur la protection des données des utilisateurs. Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, qui est entré en vigueur en 2018, est discutablement le texte législatif le plus convoité au monde en matière de protection des données, car il offre aux citoyens une protection solide et prévoit de lourdes amendes en cas de non-respect. Son statut d'étalon-or continuera à influencer la réforme juridique dans d'autres pays.

En ce qui concerne la circulation des données non personnelles, le débat est beaucoup plus polarisé. Certains pays estiment que les données sont comme le pétrole de l'économie numérique et doivent circuler librement à travers les frontières, tandis que d'autres préfèrent voir les données locales hébergées à l'intérieur de leurs propres frontières.

Ces positions opposées continueront à influencer les négociations sur le commerce et les échanges numériques. Ça ne sera pas facile.

Géants de la tech

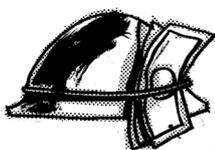


Les géants de la tech sont devenues synonyme de puissance et de pouvoir. Une force économique ? Les quatre principaux géants technologiques – Google, Amazon, Facebook et Apple – ont un revenu annuel total dépassant le PIB de la Norvège et de la Finlande réunis. Contrôle des

marchés ? Les États-Unis, l'Union européenne, la Chine, le Japon, l'Inde et de nombreux autres acteurs affirment que les géants de la tech ont écrasé systématiquement les étoiles montantes qui menaçaient leur position. Législation ? La campagne menée l'année dernière en Californie en faveur de la proposition 22 – une mesure récemment adoptée permettant aux entreprises de continuer à traiter les travailleurs comme des entrepreneurs indépendants – a coûté plus de 180 millions de dollars aux entreprises. (Contenu préjudiciable ? Ça aussi ; voir ci-dessus dans la liste.)

Les enquêtes en cours sur les pratiques commerciales, dont la plupart ont été lancées l'année dernière, font apparaître deux solutions principales : démanteler les géants de la technologie (qui rappellent les Baby Bells des années 1980) ou imposer des obligations réglementaires assorties de méga amendes en cas de non-respect. Ces deux solutions ne suffisent pas à elles seules. Permettre aux entreprises d'amasser des profits par le biais d'acquisitions (approuvées) puis les scinder est inutile si on les autorise ensuite à refusionner. L'adoption de nouvelles réglementations locales ou régionales (ou la mise à jour des réglementations actuelles) ne fait qu'ajouter au patchwork actuel de lois, créant davantage d'incertitudes. Des mesures sur plusieurs fronts seraient plutôt nécessaires.

Guerres commerciales



Ce fut une année tumultueuse pour les relations américano-chinoises. Tout au long de l'année 2020, les États-Unis ont pris plusieurs mesures pour limiter la présence des entreprises technologiques chinoises dans

le pays, craignant qu'elles ne constituent des menaces pour la sécurité – allégations que la Chine a démenties.

La principale cible était Huawei, qui a fait l'objet d'une série d'interdictions et de sanctions commerciales. Celles-ci allaient de la restriction de son accès aux technologies américaines à l'interdiction pour les entreprises américaines d'utiliser des fonds fédéraux pour acheter des équipements de Huawei (et de ZTE). Au niveau international, les États-Unis ont essayé (et dans certains cas, réussi) de convaincre leurs alliés d'imposer des restrictions similaires à Huawei. Les applications mobiles TikTok et WeChat ont également été visées par des interdictions. La réaction

de la Chine a été de menacer de mesures de rétorsion. Les interdictions ont été contestées devant les tribunaux (et n'ont pas été appliquées jusqu'à présent), tandis que le statut de la vente de TikTok semble incertain.

Avec la mise en place d'une nouvelle administration américaine, la question de l'avenir du différend technologique entre les États-Unis et la Chine se pose désormais. L'approche stratégique et gouvernementale des États-Unis vis-à-vis de la Chine, annoncée en 2020, a pris une tournure plus conflictuelle que par le passé. On peut s'attendre à ce que cette approche s'intensifie au cours des années à venir, mais il se peut aussi que nous assistions à un changement de rhétorique.

Les États-Unis pourraient également faire pression pour que des alliances plus fortes soient conclues afin de contenir la puissance numérique croissante de la Chine. Il s'agit notamment de l'alliance technologique UE-USA proposée par l'UE, sans référence directe à la Chine ; d'une alliance technologique entre les États-Unis et neuf autres pays (Allemagne, Australie, Canada, Corée du Sud, France, Italie, Japon, Pays-Bas et Royaume-Uni, proposée par le Centre for New American Security) ; et d'une zone commerciale numérique (proposée par le Council of Foreign Relations).

De son côté, la Chine promeut ses intérêts par le biais d'investissements et d'alliances commerciales, comblant ainsi le vide laissé par le retrait des États-Unis au cours des quatre dernières années. Après près d'une décennie de négociations, l'accord de partenariat économique régional (*Regional Comprehensive Economic Partnership*) a été signé en novembre 2020. Il couvre environ 30 % de la population et du PIB mondiaux, et rapproche de la Chine deux alliés clés des États-Unis en Asie, le Japon et Singapour. Le partenariat servira également de plateforme pour les investissements dans les infrastructures et les communications par le biais de l'initiative chinoise « Belt and Road », renforçant ainsi les liens entre ses membres.

La Chine a également conclu un accord avec l'UE – l'Accord sur l'investissement (*Comprehensive Agreement on Investment*) – en décembre 2020. Cela montre que les deux parties continueront à investir de manière pragmatique dans les liens économiques entre elles, malgré les pressions américaines visant à isoler la Chine. Il reste à voir si ces tentatives en cours pour contenir la Chine sont un choix judicieux pour l'avenir de l'économie numérique mondiale, et de l'internet en tant que réseau mondial.

Inégalité



En 2020, COVID-19 a mis en évidence que les inégalités numériques continuent d'exister sous différentes formes et ne connaissent pas de frontières. Alors que l'accès à l'internet est considéré comme acquis dans les pays développés, la persistance de la

fracture numérique, combinée à une pandémie qui fait rage, a contribué à exacerber les inégalités existantes dans l'espace hors ligne. Par exemple, les données montrent que beaucoup plus d'enfants dans le monde ont été tenus à l'écart du système éducatif l'année dernière par rapport aux années précédentes; certains enfants n'avaient pas accès à un ordinateur (même dans les pays développés), tandis que d'autres n'avaient tout simplement pas de connexion internet.

Les appels à donner la priorité à la connectivité universelle devront être satisfaits par des actions plus concrètes et plus soutenues si nous voulons vraiment créer une économie et une société (numérique) plus justes et plus inclusives. Au-delà de l'accélération du déploiement des infrastructures dans les zones non couvertes, des efforts supplémentaires devront être consacrés à des questions telles que l'accessibilité financière, les compétences numériques et l'égalité des chances pour les femmes et les minorités de genre.

L'une des principales questions est de savoir comment financer ces efforts le plus efficacement possible. La recherche de modèles de financement innovants est un défi pour les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé. Les pays en développement et les pays les moins avancés ont également besoin d'un soutien accru pour créer des environnements favorables (c'est-à-dire des politiques, des réglementations et des institutions) afin de les aider à rattraper le reste du monde et à tirer parti de la technologie.

In-(ter)-dépendance



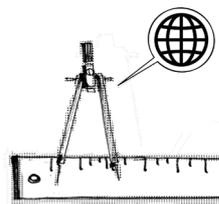
La guerre commerciale qui se déroule actuellement entre les États-Unis et la Chine est une bataille pour les parts de marché (voir ci-dessus). La course à la suprématie technologique s'inscrit dans une quête de pouvoir. Les États qui s'engagent dans une cyberguerre stratégique le font pour perturber les efforts des autres.

Cette tendance invite également à la formation d'alliances commerciales, comme ce que nous avons vu entre les États-Unis et l'UE (et entre d'autres pays), et ce qui a été proposé dans d'autres contextes. La notion de partage d'esprit (*like-mindedness*) est à la base de ces alliances.

L'interdépendance – en particulier les valeurs mondiales partagées et la coopération – se trouve de l'autre côté de la médaille. Cette question a été soulignée dans le rapport final du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique du Secrétaire général des Nations Unies. Les États peuvent toujours être souverains, mais les avantages de la technologie – ce qu'on appelle les dividendes numériques – peuvent être sans frontières et profiter à tous.

La maîtrise des risques et la maximisation des avantages de la numérisation nécessiteront une gestion agile de l'ère émergente, celle de l'interdépendance numérique. En pilotant ce processus, le plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies est la première étape concrète de la mise en œuvre de la vision de l'interdépendance telle que décrite dans le rapport du groupe de haut niveau.

Normes



Les normes sont des points de référence communément acceptés qui fournissent des spécifications techniques ou définissent des processus. Dans le domaine numérique, les principaux organismes de normalisation sont l'institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le Groupe de travail sur l'ingénierie internet (IETF).

Les entreprises chinoises (telles que Huawei) sont de plus en plus impliquées dans ces processus de normalisation. Leur participation accrue peut avoir des conséquences positives sur l'interopérabilité mondiale et la sécurité des produits et des services.

Certains pays occidentaux s'inquiètent toutefois d'une nouvelle proposition de la Chine visant à remplacer le protocole internet (IP) existant – un ensemble de normes qui spécifie comment les données circulent sur l'internet. Le « nouveau IP » verrait une manière différente d'identifier les ordinateurs ou les appareils pour que les données leur parviennent. Une modification de l'IP actuel signifierait un changement de l'architecture centrale de l'internet.

La proposition de la Chine et son influence croissante dans le domaine de la normalisation ont inspiré des contre-propositions. L'une d'entre elles consiste à créer le Technology-12 (T-12), une alliance de pays démocratiques et de leaders technologiques qui chercherait à « reprendre le leadership dans la compétition technologique mondiale ». L'UE a également proposé un programme transatlantique à l'attention de l'administration Biden, par lequel elle invite les États-Unis à collaborer dans une série de domaines technologiques, notamment en adoptant une approche coordonnée de la normalisation.

L'importance de tout cela est que le débat autour du nouveau protocole internet proposé par la Chine s'intensifiera cette année. Les normes peuvent facilement devenir un simple outil permettant d'acquérir une position dominante sur le plan politique et sur les marchés. Une évaluation plus équilibrée de ces développements est nécessaire. La normalisation est bien trop importante pour être laissée à la merci de conflits commerciaux ou de courses à la suprématie technologique.

L'évolution des politiques numériques en janvier

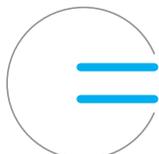
Le paysage des politiques numériques est rempli de nouveaux développements qui apparaissent quotidiennement. Notre objectif est de décoder, contextualiser et analyser les développements en cours, en offrant des mises à jour digests, mais faisant autorité. Vous trouverez plus de détails sur chaque mise à jour à travers l'observatoire *Digital Watch*.



en baisse

Architecture mondiale de la GI

Le Forum sur la gouvernance de l'Internet a lancé le programme intersessions du réseau politique sur l'environnement et la numérisation.



neutre

Développement durable

L'Égypte a alloué 3,18 millions de dollars US pour soutenir l'initiative Digital Egypt Builders. L'Éthiopie a élaboré un plan d'action national sur les compétences numériques.

Hong Kong a lancé une nouvelle plateforme d'identification numérique. La Barbade a l'intention d'accélérer le déploiement des cartes d'identité numériques.

Le Rapport sur les risques mondiaux 2021 du Forum économique mondial a classé l'inégalité numérique parmi les plus grands risques de la prochaine décennie.



en progression

Sécurité

Le gouvernement zambien a approuvé une politique nationale de cybersécurité. Darkmarket, le plus grand marché illégal sur le darkweb, a été mis hors ligne.

Les autorités américaines ont déclaré que les cyberattaques de SolarWind sont « probablement d'origine russe » et constituent un « effort de collecte de renseignements ». L'Organisation internationale de normalisation a publié des normes internationales sur la sécurité des systèmes biométriques.



en progression

Le commerce électronique et l'économie de l'internet

Le Parlement allemand a approuvé une loi destinée à rendre le marché numérique plus équitable.

L'autorité britannique de la concurrence a ouvert une enquête sur les propositions de Google visant à supprimer les cookies de tiers de son navigateur Chrome. Amazon a poursuivi la Commission européenne pour avoir autorisé l'autorité italienne de la concurrence à engager une procédure indépendante contre la société.

La Commission européenne a lancé une consultation publique sur une taxe numérique à l'échelle de l'UE. La nouvelle taxe numérique espagnole est entrée en vigueur le 16 janvier. Le Parlement européen a demandé que la législation européenne accorde aux travailleurs le droit de se déconnecter numériquement en dehors des heures de travail.



neutre

Infrastructure

La panne de deux câbles sous-marins a perturbé les services internet au Vietnam. La Cour administrative suprême de Suède a rejeté un recours de Huawei contre son exclusion de la mise aux enchères du spectre 5G du pays.

L'Administration nationale américaine des télécommunications et de l'information a publié une stratégie de mise en œuvre de la 5G. Alphabet a fermé sa filiale Loon dédiée à la fourniture internet à partir de ballons flottants.



neutre

Droits numériques

Le projet de WhatsApp de mettre à jour sa politique de confidentialité a déclenché une enquête en Turquie, [un appel de l'Inde](#) pour retirer le projet, et une annonce du Pakistan [sur l'introduction d'une nouvelle législation sur la protection des données](#). La société a décidé de reporter la nouvelle politique au 15 mai

L'autorité norvégienne de protection des données va imposer une amende de 9,6 millions d'euros à l'application de rencontres Grindr pour avoir partagé des données personnelles sans le consentement de ses utilisateurs.

TikTok fait face à une possible action en justice au Royaume-Uni pour violation de la loi sur la vie privée des enfants. L'autorité italienne de protection des données a imposé un blocage temporaire de l'accès à TikTok pour les utilisateurs dont l'âge ne pouvait être vérifié.

Le gouvernement ougandais a ordonné aux fournisseurs de services de bloquer l'accès à internet avant les élections présidentielles.



en progression

Politiques des contenus

Twitter et Facebook ont suspendu définitivement les comptes de l'ancien président américain Trump alors qu'il était encore en fonction, ce qui a suscité des réactions mitigées. YouTube a suspendu la chaîne de Trump pour une durée indéterminée.

Facebook a fermé les comptes des fonctionnaires ougandais avant les élections. Twitter a verrouillé le compte de l'ambassade américaine de Chine pour violation de sa politique contre la déshumanisation.

Apple et Facebook ont suspendu le réseau social Parler de leurs app stores pour ne pas avoir modéré le contenu incitant à la violence. Amazon a retiré le réseau de son service d'hébergement. Apple et Google ont été poursuivis pour retirer Telegram de leurs app stores, pour avoir prétendument été utilisés pour encourager la violence et l'extrémisme.

Twitter a lancé une approche communautaire pour aider à lutter contre la désinformation.



neutre

Questions juridiques

Google et les éditeurs de presse français sont parvenus à un accord sur les paiements pour la réutilisation des informations. Facebook a demandé au gouvernement australien de reporter de six mois la mise en œuvre du code de négociation des médias d'information (*news media bargaining code*). Google a déclaré qu'il cesserait de rendre Google Search disponible en Australie si le code est approuvé tel que proposé.

Le président Trump a publié un décret interdisant huit applications chinoises avant de quitter ses fonctions.

La Haute Cour britannique a décidé que les services de sécurité et de renseignement ne peuvent plus s'appuyer sur des mandats généraux pour le piratage informatique en masse.



en progression

Nouvelles technologies (IdO, IA, etc.)

La Maison Blanche américaine a créé un bureau national pour l'IA (*National AI Initiative Office*). L'Algérie a lancé une stratégie nationale en matière d'IA. Le Parlement européen a adopté une résolution sur les utilisations civiles et militaires de l'IA. L'autorité britannique de la concurrence a lancé une consultation publique sur l'impact des algorithmes sur la concurrence et les consommateurs.

Le secrétaire d'État américain a approuvé la création d'un Bureau de la sécurité du cyberspace et des technologies émergentes.

Le Conseil de l'Europe a demandé une réglementation stricte de la technologie de reconnaissance faciale. Les organisations de la société civile ont demandé à la Commission de veiller à ce que la prochaine proposition législative sur l'IA empêche l'utilisation d'IA qui viole les droits de l'homme.

Les priorités de l'administration Biden en matière de politique numérique

Le président américain Joe Biden hérite d'un large éventail de questions de politiques numériques : le contrôle des géants de la tech, la cybersécurité dans le sillage du piratage de SolarWinds, et les relations avec la Chine, pour n'en citer que quelques-unes. Bien que l'administration soit nouvelle, son approche de la politique numérique diffère peu de celle de son prédécesseur.

Quelques jours après son entrée en fonction, le président Biden a publié une série de décrets portant sur certains des problèmes les plus urgents aux États-Unis : COVID-19, l'économie, l'équité raciale et le changement climatique. Les questions numériques ne sont pas loin derrière, bien qu'une déclaration officielle sur les priorités dans le domaine de la politique numérique n'ait pas encore été publiée.

Mettre de l'ordre dans la (cyber)maison

La cybersécurité n'était pas un domaine politique prioritaire sous le président Trump, qui a mis fin au poste de coordinateur de la cybersécurité à la Maison Blanche, réduit la cyber diplomatie au Département d'Etat américain, et après sa défaite électorale, licencié Chris Krebs, directeur de l'Agence de cybersécurité et de sécurité des infrastructures (CISA) au Département américain de la sécurité intérieure via un tweet.

L'administration Biden a fait de la cybersécurité une priorité car elle hérite des conséquences de l'attaque de SolarWinds, la plus grande défaillance de cybersécurité de ces derniers temps. Le jour de l'inauguration, le secrétaire de presse de la Maison Blanche Jen Psaki a confirmé aux journalistes que le président Biden avait demandé à la communauté des renseignements « une évaluation complète de la cyberattaque SolarWinds et des ingérences russes dans les élections de 2020 ». Actuellement, la nomination du nouveau directeur de la CISA est en cours.

Une implication précoce dans la cybersécurité permet d'espérer la relance du Cyber Diplomacy Act qui créerait le Bureau de la politique internationale du cyberspace dirigé par un fonctionnaire ayant le rang et le statut d'ambassadeur qui coordonnerait tous les aspects de la diplomatie internationale liés aux questions de politiques de cybersécurité.

Contrôler les géants de la tech

Après l'attaque du 6 janvier sur le Capitole américain, de nouveaux appels ont été lancés pour limiter le pouvoir des géants de la tech. L'administration Biden devrait s'attaquer à la désinformation et à la responsabilité des plateformes par rapport aux contenus qu'elles hébergent, ainsi qu'aux questions d'antitrust.

La section 230 du Communication Decency Act de 1996, qui limite la responsabilité des plateformes pour les contenus mis en ligne, ne survivra très probablement pas

à 2021 dans sa forme actuelle. Des appels à la modification du régime de responsabilité des plateformes pour les contenus des utilisateurs mis en ligne ont été lancés tant par les républicains que par les démocrates, bien que pour des raisons différentes. L'approche la plus radicale – la révocation totale de la section 230 – est l'une des rares positions claires exprimées par le président Biden. D'autres demandent la modification de l'actuelle section 230 et d'autres lois afin d'atteindre un équilibre entre la liberté d'expression et la responsabilité des plateformes.

En matière d'antitrust, l'administration Biden devrait s'appuyer sur les enquêtes gouvernementales en cours de Google, Facebook, Apple et Amazon et poursuivre les procès antitrust intentés contre Google et Facebook ainsi qu'introduire des actions en justice contre Amazon et Apple.

Rétablir la réputation mondiale

L'une des priorités du président Biden est de « rétablir la réputation des États-Unis dans le monde et de reconstruire des alliances démocratiques dans le monde entier ». Outre le rétablissement des relations avec l'UE et d'autres alliés, l'administration Biden devra s'attaquer à la question de savoir comment traiter les technologies d'importance mondiale provenant de pays qui ne partagent pas les valeurs des démocraties occidentales.

Le président Biden semble avoir des préoccupations similaires à celles de l'administration présidentielle précédente en ce qui concerne les ambitions de la Chine dans le domaine des technologies et dans d'autres domaines, mais il a seulement confirmé jusqu'à présent qu'il visait une politique plus cohérente et plus consistante dans ces domaines. Alors que M. Trump se concentrait sur le déficit commercial avec la Chine, M. Biden a déclaré au *New York Times* que « son objectif serait de poursuivre des politiques commerciales qui produisent réellement des avancées par rapport aux pratiques abusives de la Chine – c'est-à-dire le vol de la propriété intellectuelle, le dumping de produits, les subventions illégales aux entreprises » et le fait de forcer les « transferts de technologie » des entreprises américaines vers leurs homologues chinois.

L'administration Biden semble également suivre les traces de l'administration précédente en soutenant la fabrication américaine (l'ordre exécutif « Acheter américain » du 25 janvier 2021), en limitant les achats de biens et de services du gouvernement fédéral aux produits fabriqués aux États-Unis et aux services basés aux États-Unis.

Les élections à l'ère numérique

À l'ère du numérique, alors que la technologie couvre l'ensemble du processus électoral – de la publicité politique, l'inscription des électeurs au dépouillement des votes – une attention croissante est portée par rapport à l'intégrité du vote et à la confidentialité des données des électeurs.

En 2020, plus de 70 élections présidentielles et parlementaires ont eu lieu dans le monde. Les électeurs du monde entier devraient se rendre aux urnes lors de quelques 80 élections en 2021. Les contributions positives de la technologie sont loin d'être négligeables. Elles donnent une voix aux groupes marginalisés, et étendent leur portée aux diasporas. Il y a également de sérieux défis à relever.

La popularité du vote électronique

Malgré ses avantages, l'adoption du vote électronique (qui utilise des machines de vote électroniques plutôt que des bulletins de vote en papier) a été plutôt limitée, seul un petit nombre de pays l'utilisant.

En Europe, l'Estonie a été le premier pays à autoriser le vote électronique lors des élections générales de 2005 et est considérée depuis comme l'acteur le plus avancé dans ce domaine. Alors que des initiatives visant à introduire le vote électronique ont été mises en place en Allemagne, en Norvège et en Suisse, ces efforts sont encore loin d'être réalisés.

À l'échelle mondiale, le vote électronique n'a été adopté que dans 33 pays, dont beaucoup se trouvent en Asie (12 pays) et en Amérique (10 pays). Le vote électronique est le moins populaire en Afrique, et est utilisé uniquement par la République démocratique du Congo et la Namibie.

Inséparables : Cybersécurité et protection des données

Le défi majeur de la numérisation des élections est de s'assurer que la technologie reste à l'abri de ceux qui tentent de perturber la sécurité du processus électoral et suffisamment transparente pour inspirer confiance aux électeurs.

Les progrès technologiques permettent aujourd'hui un chiffrement de bout en bout pour garantir que les votes ne puissent être altérés avant ou après leur arrivée sur le serveur, ainsi qu'un décryptage vérifiable qui facilite l'anonymat des électeurs lors du dépouillement des votes.

Cependant, les risques de manipulation des votes nécessitent de faire confiance à la technologie électorale, en particulier lorsqu'elle implique des composants en ligne, sous une forte pression. En 2017, par exemple, les informations relatives à l'inscription des électeurs lors des élections présidentielles au Kenya ont été utilisées pour envoyer des SMS et inviter les Kenyans à voter pour des candidats politiques. Le scandale de Cambridge Analytica où les données Facebook d'environ 87 millions de personnes ont

été utilisées à des fins de profilage et de publicité pendant les élections, est un autre exemple de l'incapacité à garantir la protection des données et de la vie privée.

IA : Ami ou ennemi ?

La prédiction des tendances électorales et l'appariement « candidat-électeur » sont deux exemples d'utilisation potentielle de l'IA. La plateforme YourVoteMatters, testée lors des élections du Parlement européen de 2019, s'appuie sur des algorithmes d'AI pour appairer les électeurs aux meilleurs candidats correspondants. Les outils d'AI sont également utilisés pour lutter contre la désinformation sur les médias sociaux.

En revanche, l'IA peut être utilisée à mauvais escient pour générer des deepfakes et diffuser de la désinformation. Au Gabon, les affirmations selon lesquelles une vidéo du président Ali Bongo communiquant son état de santé amélioré était un deepfake qui a déclenché une tentative de coup d'État.

Campagne sur les médias sociaux

Avec plus de 4,41 milliards d'utilisateurs – soit environ 53 % de la population mondiale – les médias sociaux constituent un puissant outil de communication. Selon les estimations, environ 7 milliards de dollars ont été consacrés à la publicité numérique politique en 2020, rien qu'aux États-Unis.

Malheureusement, les médias sociaux sont également truffés de fausses nouvelles en période électorale. Afin de freiner sa propagation, les sociétés de réseaux sociaux prennent de plus en plus de mesures. À l'approche de l'élection présidentielle américaine de 2020, Twitter a apposé des étiquettes d'avertissement sur les messages – ou supprimé entièrement les tweets – tandis que les applications de messagerie WhatsApp et Facebook Messenger ont limité le nombre de messages pouvant être transmis. YouTube a décidé de supprimer les vidéos qui contenaient des allégations trompeuses ou erronées de fraudes électorales.

Avec un tel enjeu, l'utilisation (et le mauvais usage) de la technologie dans le processus électoral ne peut être prise à la légère. Les failles du système, même involontaires, peuvent saper la confiance des électeurs. La question est de savoir à quel niveau le curseur doit être placé.

Pour en savoir plus sur les élections à l'ère numérique, consultez notre espace dédié.

Discussions politiques à Genève

De nombreuses discussions politiques ont lieu chaque mois à Genève. Les mises à jour suivantes couvrent les principaux événements du mois de janvier. Pour les rapports d'événements, visitez la section Past Events de l'observatoire *Digital Watch* de la GIP. [🔗](#)

CENSURE – Twitter et Facebook font la loi. Mais de quel droit ? [🔗](#) | 28 janvier 2021

La table ronde en ligne, organisée par le Club de la Presse Suisse, a discuté des récentes mesures prises par Facebook et Twitter, qui ont abouti à l'interdiction des comptes de l'ancien président américain Donald Trump sur les plateformes de réseaux sociaux. Bien que le cadre juridique américain le permette actuellement, les intervenants

ont convenu que ces mesures créaient un dangereux précédent pour la liberté d'expression et la responsabilité politique des plateformes de médias sociaux, et ont appelé à un débat sur la nécessité de créer un espace public commun en ligne qui ne soit pas la propriété d'entreprises privées.

Groupe de travail du Conseil de l'UIT (CWG) sur la protection des enfants en ligne [🔗](#) | 26 janvier 2021

Le CWG sur la protection des enfants en ligne (COP) a axé sa 17e réunion sur les discussions autour de l'initiative de l'UIT sur la protection des enfants en ligne [🔗](#) et la mise en œuvre des lignes directrices sur la protection des enfants en ligne [🔗](#). L'ordre du jour comprenait également des contributions des États membres sur des questions telles que la promotion de l'utilisation saine des technologies par les

enfants et les défis liés à l'utilisation des protocoles de chiffrement sur Internet. Le CWG-COP maintient une consultation publique en ligne [🔗](#) invitant les enfants et les jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans à contribuer à l'identification de solutions aux problèmes de sécurité en ligne. Les résultats de la consultation serviront de base aux recommandations de politique et de programme émises par le groupe.

Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur les questions de politique publique liées à l'Internet [🔗](#) | 27–28 janvier 2021

La 15e réunion du CWG-Internet – qui s'est tenue dans un format virtuel – a débuté par des discussions autour du rapport du secrétariat sur les initiatives de l'UIT liées à la mise en œuvre des résolutions 101 (réseaux basés sur le protocole internet), 102 (rôle de l'UIT dans les questions de politique publique de l'internet), 133 (rôle des États dans la gestion des noms de domaine internationalisés), 180 (déploiement

du protocole internet version 6 (IPv6)) et 206 (services over-the-top). Les résultats d'une consultation ouverte [🔗](#) organisée par le groupe en décembre 2020 sur le développement de la connectivité internet ont également été examinés, ainsi que plusieurs contributions [🔗](#) des États membres sur des sujets tels que la sécurité des enfants en ligne, la confiance et la sécurité sur l'internet et la cyber-résistance.

Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur le SMSI et les ODD [🔗](#) | 28–29 janvier 2021

Lors de sa 36e réunion, le groupe de travail du Conseil de l'UIT sur le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et les objectifs de développement durable (ODD) a commencé par faire le point sur plusieurs activités liées au processus du SMSI et aux ODD, notamment les résultats de la réunion du FGI 2020, la résolution 2020 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les TIC pour le développement durable [🔗](#) et le Plan

d'action pour la coopération numérique du Secrétaire général des Nations Unies. Les activités de l'UIT liées au processus du SMSI ont été passées en revue, et une discussion a eu lieu sur l'examen global de la mise en œuvre des résultats du SMSI. Les membres du groupe ont également été informés des activités de l'UIT liées à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Les principaux événements mondiaux en matière de politique numérique en février

Voyons maintenant le calendrier de la politique numérique mondiale. Voici les événements qui se tiendront dans les prochaines semaines à travers le monde. Pour plus de détails et de mises à jour sur les événements, consultez régulièrement notre espace en ligne dédié. [🔗](#)

Février

8–10 FÉVRIER

Conférence numérique néerlandaise 2021 (en ligne) [🔗](#)

La troisième édition de la conférence numérique néerlandaise comprendra des discussions sur les six priorités de la stratégie de numérisation néerlandaise, ainsi que des sessions et des événements parallèles. Le programme sera divisé en six thèmes : IA, partage et accès aux données, inclusion et compétences numériques, gouvernement numérique, connectivité numérique et résilience numérique. La conférence est organisée par le gouvernement néerlandais en collaboration avec Noorden Digitaal et Platform for the Information Society.

22–26 FÉVRIER (à confirmer)

Premières consultations ouvertes sur le FGI 2021 et réunion en face à face du MAG (en ligne) [🔗](#)

La première réunion du cycle préparatoire du FGI 2021 aura lieu en ligne. À l'ordre du jour : bilan du FGI de l'année dernière ; comment mettre en œuvre les propositions visant à améliorer le FGI ; comment mettre en œuvre le Plan d'action pour la coopération numérique du Secrétaire général des Nations Unies ; mises à jour sur les chantiers intersessions ; les principaux volets thématiques et le programme du FGI 2021 ; et approbation des groupes de travail du groupe consultatif multipartite (MAG).

18 FÉVRIER

6e Geneva Engage Awards (en ligne) [🔗](#)

Chaque année, les Geneva Engage Awards récompensent les acteurs de la Genève internationale pour leur travail de sensibilisation sur les réseaux sociaux et leur engagement en ligne. Il existe trois catégories – organisations internationales, organisations et associations non gouvernementales et représentations permanentes auprès des Nations Unies à Genève – et une quatrième catégorie a été introduite cette année pour les réunions en ligne. Un nouveau prix, qui récompensera les approches innovantes et efficaces relatives à la conduite de réunions à distance, servira à encourager des moyens encore plus créatifs et engageants de tenir des réunions en ligne. Ces prix sont une initiative de la Geneva Internet Platform.

22 FÉVRIER–23 MARS

Conseil des droits de l'homme: 46ème session (en ligne et à Genève, Suisse) [🔗](#)

L'ordre du jour de cette 46e session comprend : une table ronde de haut niveau sur les droits de l'homme concernant la lutte contre le racisme et la discrimination 20 ans après l'adoption de la déclaration et du plan d'action de Durban ; une discussion annuelle sur les droits de l'enfant ; une table ronde biennale de haut niveau sur la peine de mort ; un débat annuel sur les droits des personnes handicapées ; et un débat sur la discrimination raciale. La session examinera également différents rapports. [🔗](#)

March

Présentation de notre bulletin hebdomadaire

Le monde de la politique numérique est très complexe et traversé par de nombreux développements. Il ne ralentit jamais.

C'est pourquoi, depuis quatre mois, nous publions un nouveau *digest* – un bulletin hebdomadaire avec des mises à jour. Le *digest* résume les développements de la semaine qui ont fait les gros titres. Il est publié tous les vendredis et est livré directement dans la boîte de réception de nos abonnés.

Vous voulez savoir à quoi vous attendre ? Cliquez [ici](#) pour lire le dernier numéro, et abonnez-vous [ici](#) pour le recevoir régulièrement.



Weekly newsletter

Répondez à notre enquête !

Nous nous efforçons constamment de rendre nos bulletins d'information meilleurs et plus utiles. Votre opinion compte : Prenez 30 secondes [pour répondre à notre questionnaire](#).

A propos de ce numéro
Numéro 56 de la newsletter *Digital Watch*, publié le 2 février 2021, par la Geneva Internet Platform et DiploFoundation | Contributeurs: Katarina Andjelković, Stephanie Borg Psaila (editor), Andrijana Gavrilović, Pavlina Iltelson, Marco Lotti, Marilina Maciel, Nataša Perućica, Vladimir Radunović, Sorina Teleanu | Traducteur de l'édition française: Clément Perrarnaud | Design: Aleksandar Nedeljkov, Viktor Mijatović, and Mina Mudrić, Diplo's CreativeLab. | [Contactez-nous: digitalwatch@diplomacy.edu](mailto:digitalwatch@diplomacy.edu)

Aller plus loin avec plus de ressources
Lorsque vous voyez l'icône bleue [ici](#) cliquez dessus dans la version numérique pour accéder à la source ou à d'autres ressources.

En couverture
Nos prédictions pour l'année 2021. Credit: Vladimir Veljašević

© DiploFoundation (2021) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

